



COMITE DU GARD TENNIS DE TABLE



Objet : Réunion du Comité Directeur Départemental de tennis de table

Date : Lundi 26 juin 2023

Horaire : 18h00 – 20h30

Lieu : salle de réunion du comité du Gard à la rue Scatisse.

Membres présents : MM. Gérard ESPIE, Cédric LAOUENAN, Olivier CARRERAS, Bernard MARTINEZ, Philippe MAUREL, Christian RABAUD, Stéphane THOMAS, Rudy THEROND.

Membres absents excusés : Mme Karine VETSEL, MM. Sébastien MULLER, Laurent BRICHE, Ludovic GUIOT, Emmanuel BOLL et Julien LOUGARRE.

Compte-rendu réunion :

1- Approbation du PV de la dernière réunion du 24 avril 2023 :

Il est approuvé à la majorité des présents. (Cédric LAOUENAN et Olivier CARRERAS n'ont pas participé au vote, arrivés plus tard).

2- Les Infos du président :

Présentées chronologiquement selon leur date de réalisation.

- L'action menée à Méjannes le Clap le 17 mai, journée des agents du département, fût une réussite. Plus de 300 personnes y ont participé. L'animation a été assurée par Julien LOUGARRE, Marceau PRORIOL et Rudy THEROND. Moments aussi de convivialité permettant de rencontrer les personnalités du département.
- L'opération de communication au pont du Gard le 31 mai, soutenue par la présence des frères LEBRUN, pour la promotion du Ping en extérieur, le TTX, avec lequel il faudra nous familiariser. A cette occasion de nombreux élus étaient présents. Gilles ERB, le président de la FFTT était là aussi. Notons, que le kit TTX peut se procurer auprès de la fédération.
- Le 03 juin avait lieu la journée du Ping pour le plaisir, organisée avec brio et réussite (120 participants, loisirs et compétiteurs), par le club de Calvisson. Il s'agissait de la 6^e édition.
- Le 13 juin, première journée de la DLA dispositif local d'aménagement, nous permettant plus particulièrement avec l'aide d'un consultant de pérenniser le poste de Julien et d'améliorer notre efficacité au sein du comité. Par l'examen de notre fonctionnement (forme d'audit en quelque sorte). Une autre demie journée est prévue le 30 juin et deux jours de consultations individuelles à prévoir en septembre, en présence des membres du comité, durant deux heures, au plus.
- Le 14 juin accession de l'équipe 1 de l'ANMTT garçons en Pro A devant plus de 300 personnes. Victoire contre Tours 3/1. Encore une belle promotion du tennis de table avec à l'affiche les frères LEBRUN.
- Le 18 juin, Salindres fêtait ses 90 ans d'existence, les 30 ans du sacre de Jean Philippes GATIEN, lequel était présent et a participé à l'animation face aux frères LEBRUN. Un public nombreux participait à la fête.

Siège : 3 rue Scatisse – 30000 NIMES **Téléphone :** 04 66 38 98 53

Courriel : comit-tenisdetable30@wanadoo.fr **Site internet :** www.cd30tt.fr



COMITE DU GARD TENNIS DE TABLE



- Du 09 au 29 juillet Julien LOUGARRE officiera auprès de l'organisme Sport et Tourisme pour une convention de 700€ la semaine.

Congés des salariés :

⇒Aline : du 03 au 30 juillet et en RTT du 31 juillet au 15 août. Julien du 31 juillet au 20 août.

3- Point commission sportive :

-Le vote prévu concernant la mise en place de nouveaux tarifs pour le club mettant sa salle à disposition, ainsi que les défraiements des J.A. et assistants sera reporté à une date ultérieure, après réexamen par la commission, celle-ci n'ayant pas voté, ni débattu sur le sujet. Ludovic GUIOT a adressé à chacun un compte rendu de la dernière réunion de la commission (avec en annexe les tarifs proposés).

4- Point Commission développement :

-C'est Olivier CARRERAS qui prend la parole. Un peu en constat de « pas abouti, ou de difficultés rencontrées pour faire aboutir la mission », il rappelle les orientations prises : actions vers les scolaires, l'assistance aux clubs demandeurs. Les pistes de ce semi échec selon lui : la politique élitiste suivie au détriment de la masse. Il suggère d'étendre la participation à la commission développement, de membres d'autres commissions, trésorier, sportive. Le conseil de la mise en place d'un président de commission. Il souligne à son avis, la primauté des décisions des élus par rapport aux salariés. Le président lui rappelle que les axes avaient clairement été définis au départ pour chacun, que les entrevues mensuelles ne se tiennent plus, ce qui est à son sens dommageable. Il sera important de reprendre ses réunions mensuelles pour un meilleur suivi.

Le dernier compte rendu de Julien LOUGARRE semble clairement aller dans ce sens, évoquant un travail vers le public scolaire mais en partenariat avec les clubs, sans jamais se substituer à eux, les aidant à mettre en place une méthode adaptée.

-Il est décidé que le compte rendu de la commission développement devra être envoyé aux membres du comité.

- Julien LOUGARRE aura un bilan à faire et à présenter à chacun des participants au CDE (centre départemental d'entraînement).

-Philippe MAUREL intervient pour faire un point sur la saison « rencontres amicales et sportives JEUNES LOISIRS, associées à cette commission, ne relevant pas de la sportive ». Il souligne la participation de 60 jeunes du département autour de moins de 10 clubs. Une note de Philippe MAUREL a été adressée à chacun.

5- Point Commission des mérites :

Philippe MAUREL nous expose le cheminement ayant amené à l'établissement de ces listes de propositions qui seront entérinées par un vote global à la majorité des présents. A l'échelon régional pour l'OR : René OTGE et Olivier SKENADJI, pour l'ARGENT : Éric OPPEZZO et Michel BROUAT, enfin en BRONZE : Hélène FERRARI, J-Louis CHAUSSE et Richard GONCALVES. S'agissant du mérite départemental, à l'initiative des clubs (une seule récompense par club), pour l'OR: Victor LE GUEN, pour l'ARGENT : Isabelle ROUSSILLE, Pascal VEDEL, Fabrice PONTAUD, enfin pour le BRONZE: Aurélien LIVERNOIS, Jean LARROGUE, Richard POCHOT, Raymond LYVER, Benoit ROCHE, Rémi COSTE, et Denis FLUTEAUX.

Siège : 3 rue Scatisse – 30000 NIMES **Téléphone :** 04 66 38 98 53

Courriel : comit-tenisdetable30@wanadoo.fr **Site internet :** www.cd30tt.fr



COMITE DU GARD TENNIS DE TABLE



6- Point Trésorier:

-Christian RABAUD a adressé à chacun, un état des comptes au 24 juin, il revient sur certains points ayant pu nécessiter explications, tels les frais de déplacements à 6100€, justifiés par les déplacements de Julien LOUGARRE ou les 3200€ de recette du CDE à minorer de 80 %, devant être reversés à l'ASPC. Le revenu des licences qui devraient être supérieur de 2000€. Une colonne A -1 devra apparaître nous permettant de nous éclairer sur les évolutions.

7- Questions diverses:

- Le président nous informe de la tenue d'un conseil de Ligue il y a deux jours faisant entrevoir la possibilité de la suppression du critérium et finales par classement, remplacés par des tournois par classements, organisés par les clubs. Il s'agirait de tournois homologués, nécessitant un JA 3. Une visio ce samedi à 8h30 sur le site de la FFTT devrait nous en apprendre plus. Il est également question d'harmoniser le prix des licences par Ligues.
- Du 22 au 24 mars 2024 aura lieu à Montpellier le championnat de France Séniors.
- L'A.G de la Ligue aura lieu dans l'Hérault le 11 novembre.
- Deux sessions de formation arbitre et JA1, sont programmées, se pose la question du recyclage, sachant que sa qualification n'est pas supprimée, mais peut être remise à niveau par la participation à un stage.
- Notre A.G aura lieu le 16 septembre sur le site d'un club qui reste encore à déterminer, Aramon, ne pouvant pas recevoir, ni organiser l'évènement. Un comité directeur le matin de 10h à 12h et l'AG l'après-midi avec un pointage à 14h30.

Fin de la réunion vers 20h30 suivie d'un casse-croûte partagé dans une ambiance chaleureuse et laborieuse.

Le secrétaire de séance Bernard MARTINEZ